



Réf : 164 /DAF/RH/2026

23 JUIN 2026

AVIS

RESULTAT FINAL DU CONCOURS D'ACCÈS AU GRADE ORGANISE POUR L'ACCES AU GRADE DE MEDECIN HORS GRADE

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE (ANAM);

- Vu la loi n° 65-00 portant code de la couverture médicale de base, promulguée par le Dahir n° 1-02-296 du 25 Rejeb 1423 (3 Octobre 2002) telle que modifiée et complétée ;
- Vu le décret n° 2-03-402 du 20 Rejeb 1424 (17 Septembre 2003), pris pour l'application des dispositions de la loi n° 65-00 portant code de la couverture médicale de base en ce qui concerne l'ANAM, tel que modifié et complété ;
- Vu les Décrets n°812.18.2 du 24 Mouharram 1440 (4 octobre 2018) et n°2.23.914 du 11 Rabia1er (27 septembre 2023) portants respectivement nomination et renouvellement de la nomination du Docteur Khalid LAHLOU au poste de Directeur de l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie;
- Vu le statut particulier de l'ANAM tel que modifié et complété ;
- Vu le décret n° 2-99-651 du 25 joumada II 1420 (6 octobre 1999) portant statut particulier du corps interministériel des médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes;
- Vu la décision n°157/RH/DAF/2026 en date du 14 Avril 2026 relative à l'ouverture du concours d'accès au grade de Médecin Hors Grade;
- Vu le procès-verbal n° 211/DAF/RH/2026 de la commission du concours d'accès au grade, réunie en date du 15/06/2026.

IL EST DECIDE LA PROMOTION DE

NOM ET PRÉNOM	NOUVEAU GRADE
M. Mohamed Chakir MACHRAOUI	Médecin Hors Grade

Agence Nationale de l'Assurance Maladie
Le Directeur Général
Dr. Khalid LAHLOU